

## Projet de recherche

**Sujet de thèse:** Emigration des femmes camerounaise de 1945 à 2014: Etat des lieux, enjeux et implications.

### I- Présentation du sujet

Le Cameroun est une région de fortes dynamiques migratoires internationales, marquées notamment par le passage d'une migration traditionnelle masculine à une participation accrue des femmes dans les flux. Cette féminisation de la migration est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs relatifs aux politiques de regroupement familial, à l'appel croissant de main-d'œuvre féminine, à l'indépendance économique et culturelle accrues des femmes, à des stratégies de survie. Historiquement estudiantines et masculines, les migrations internationales camerounaise se sont transformées au fil du temps en des migrations économiques individuelles et surtout féminines. Le Cameroun sur le plan international, a ratifié la quasi-totalité des traités garantissant la protection des droits humains. C'est le cas de la convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes que ce pays a ratifié le 23 août 1984. En 2007, le gouvernement camerounais a transmis au comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à Genève, un rapport sur les efforts entrepris dans les domaines du genre, de l'égalité hommes-femmes et de la parité<sup>1</sup>. Ainsi, de part sa géographie, son économie et son contexte sociopolitique, le Cameroun se présente comme un véritable espace migratoire où les flux des femmes semble être facilités d'où sa progression au fil des ans. Les flux migratoires féminins qui étaient dominés par les femmes parties rejoindre leur conjoint à l'étranger sont aujourd'hui de plus en plus autonomes. Les camerounaises d'aujourd'hui cherchent à être actrices de leur destin ; de ce fait, elles trouvent dans la migration internationale un moyen d'accéder à un meilleur statut économique et social. C'est suite à ce constat que nous avons voulu jeter un faisceau de lumière historique sur l'émigration des femmes camerounaise de 1945 à 2014.

### II- Cadre conceptuel

Les termes migration, flux migratoires ou populations migrantes ne rendent pas suffisamment compte des rapports à l'espace, à la culture et surtout les relations qui se nouent entre le migrant, les espaces pratiqués, et les sous-cultures adoptées dans le cadre de parcours migratoires souvent complexes. Notre objectif est de clarifier les concepts récurrents que nous utiliserons dans cette étude sans prétention d'exhaustivité.

Micheline Rey définit l'émigration comme le changement de résidence d'une personne appelée à vivre dans un environnement géographique, social et culturel autre que celui où il est né<sup>2</sup>. Si le migrant est une personne en mouvement entre un territoire d'origine et un territoire de destination, le terme prend tout son sens quand il fait référence à des personnes des deux sexes à la recherche d'opportunités de travail et de vie meilleures, à des étudiants poursuivant leurs études dans un pays étranger ou à des femmes et enfants accompagnant leur mari ou leur père immigrés.

---

<sup>1</sup> Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée le 18 décembre 1975 par l'ONU et est entrée en vigueur le 03 septembre 1981.

<sup>2</sup> M. Rey, 1993, « Enjeux éducatif des migrations » in Université de Lausanne, *Les migrations internationales*, cours générale au public, Dijon, Payot Lausanne, p.72.

Toutefois, la migration ne se résume pas à la circulation des individus et leur installation dans un pays autre que le leur, elle exprime aussi les bouleversements intervenus dans la vie personnelle, familiale, professionnelle et culturelle de l'immigré et les efforts de réorganisation d'une nouvelle vie plus adaptée aux structures économiques et sociales des pays d'accueil ; « un migrant est la personne qui a rompu avec ses activités dans un territoire pour réorganiser sa vie sur un autre<sup>3</sup>.

Dans le cadre de notre étude, la migrante est donc différent du réfugié ou du demandeur d'asile qui traverse les frontières internationales pour échapper à la persécution politique ou religieuse, celui qui est forcé de se mouvoir ou qui est contraint à des déplacements à cause de la guerre, des conflits ou d'un désastre naturel. C'est pourquoi la distinction entre migration forcée et migration volontaire s'impose. La première fait référence à un mouvement de personnes impulsé par des éléments de coercition, de menaces de la vie et des moyens de subsistance, alors que la seconde couvre tous les cas dans lesquels la décision de migrer est prise librement par la personne concernée.

L'évaluation quantitative des flux migratoires africains doit se faire au prix de multiples précautions. En effet, la définition de catégories de population peut évoluer d'un pays à l'autre, mais aussi au sein d'un même pays, entre deux périodes. La détermination du statut d'émigré peut dépendre de la durée du séjour(temps) ou de la distance géographique par rapport au lieu d'origine (l'espace).

Les limites de ces deux critères (temps et espace) restreignent considérablement la compréhension du phénomène étudié. Michel Picouet et Hervé Domenach soulignent que la migration est un phénomène qui se déroule dans le temps et dans l'espace<sup>4</sup>. Ainsi, la signification spatiale et temporelle est hiérarchisée par des critères qui appartiennent autant aux fondements des sociétés, et en particulier à la perception que se fait l'individu de sa situation dans l'espace mais aussi dans la durée<sup>5</sup>. De plus, dans la conceptualisation de la migration, les notions de résidence et de logement occupent une place importante.

Ainsi, la notion d'espace de vie, très liée avec celle de circulation, fait ressortir un autre concept : celui de la réversibilité. Ce dernier met en évidence de nouvelles caractéristiques à savoir la fréquentation de plusieurs résidences et lieux de séjour dans l'étude de la mobilité.

Si les lieux d'origine et de destination sont assimilés aux résidences elles mêmes, toutes les formes de migration peuvent être prises en compte car un nombre important de déplacement est suivi par un retour à la résidence initiale. La migration retour en référence à un lieu originel de la migrante est l'un des aspects de la nature réversible de la migration, parce qu'elle relativise le sens donné au changement définitif de résidence, lequel fait penser à la migration définitive.

Par la suite, un autre concept a émergé dans l'analyse des déplacements des Hommes : le concept de la circulation. Dans l'ancrage conceptuel, il a enrichi l'étude des mobilités humaines afin de pouvoir en saisir la complexité. La circulation des Hommes fait référence au processus de modernisation du point de vue économique et reprend la dynamique économique sur la circulation des richesses. Prothro et Chapman, en étudiant la notion de circulation, ont présenté une synthèse sur les pays sous-développés dans laquelle ils démontrent que ce concept est à dissocier du fait migratoire, parce qu'il n'affecte pas réellement la distribution spatiale des populations – puisque les Hommes circulent et possèdent plusieurs espaces de vie -, il intègre

---

<sup>3</sup> OIM, 2010, *Étude sur le dispositif juridique, les politiques et pratiques de gestion de la migration de travail au Cameroun*, Yaoundé, 74 p

<sup>4</sup> Domenach H. et Picouet, M. 1995, *Les migrations*, Paris, PUF, p. 8.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 12.

une chaîne complexe de facteurs interdépendants, à l'origine, de toutes les formes de la mobilité. Ces auteurs ont identifié quatre tendances dans l'étude des flux dans le tiers monde :

- la circulation comme réponse à la modernisation ;
- la circulation dans son contexte social de référence ;
- la circulation comme moyen de maximalisation du bien-être familial ;
- la circulation comme résultante de la pénétration du capitalisme dans les sociétés traditionnelles<sup>6</sup>.

L'intérêt de leur approche a contribué à affiner l'approche méthodologique et descriptive en apportant une meilleure connaissance du processus de la migration. Ainsi, la migration ne s'entend plus comme un déplacement (définitif) de la population avec changement de résidence d'une unité géographique à une autre. En considérant cette approche, on peut élargir la mobilité comme le passage d'un espace de vie à un autre ; l'espace de vie ici étant entendu comme l'ensemble des lieux de séjour et de passages pratiqués régulièrement par l'individu. On peut donc dire qu'il pratique la multi spatialité. Le phénomène migratoire devient dans ce cadre dynamique. Ainsi, le concept de circulation intègre dans sa globalité les formes de mobilité temporaire et permanente.

L'émigration internationale féminine est considérée dans cette étude comme le départ, pour un pays étranger, au cours de la période de référence, d'un membre de ménage de sexe féminin, pour une période d'au moins six mois, quel qu'en soit le motif. L'émigrante ou l'émigrée internationale est alors toute personne de sexe féminin qui a effectué une émigration c'est-à-dire une personne de sexe féminin qui a quitté le ménage pour un autre pays, pour une durée de séjour d'au moins six mois, par exemple au cours de la période allant de fin 2001 à fin 2007 et ou de fin 2007 à fin 2014.

Le contexte de résidence caractérise l'environnement du ménage et fait référence au milieu de résidence et à la région de résidence des émigrées avant leur départ. On distingue deux types de milieu : le milieu urbain qui s'oppose au milieu rural par les modes de vie, les aspirations individuelles et collectives. Le milieu urbain bénéficie également des avantages de la modernité. Le Cameroun compte administrativement dix régions, pour distinguer les régions administratives des régions d'analyse, nous parlerons de région de résidence.

Il se dégage alors que la migration, en tant que phénomène, aborde plusieurs approches conceptuelles. Les études abordées jusqu'ici l'intègrent dans le concept de l'espace et du temps, et celui de la circulation. Cependant, on ne peut pas la réduire à ces concepts, car d'autres existent vraisemblablement. Malgré tout, l'émigration est le déplacement d'une personne entraîné par un changement de résidence, et le phénomène caractérisé par ce type d'évènement. La migration suppose donc le déplacement d'une personne d'un lieu de départ vers un lieu d'arrivée. Toutefois, on distingue plusieurs formes de mobilités en fonction de la définition des lieux de départ et d'arrivée, de la durée de séjour au lieu d'arrivée ou d'absence du lieu de départ et des motifs de déplacements. La migration peut alors être interne ou internationale, temporaire ou permanente, volontaire ou forcée.

---

<sup>6</sup> M. Chapman et M. Prothro, 1995, *Circulation in population movement*, Paris, PUF, p. 31.

### III- Cadre théorique

L'étude des migrations internationales féminines est récente. Pour cela, « *les théories existantes sur la migration tendent à négliger la spécificité des migrations féminines et ne reflètent pas nécessairement la réalité des opportunités rencontrées par les femmes quand elles s'engagent sur la voie de la migration internationale*<sup>7</sup> ». L'intérêt des chercheurs pour l'étude des migrations féminines est donc récent, en raison d'un manque de cadre théorique approprié.

#### - Regroupement familial

Le regroupement familial fournit un cadre à l'étude des migrations féminines. Le postulat est que les jeunes hommes célibataires ou mariés émigrent d'abord seuls pour des raisons de travail et font venir ensuite leurs fiancées ou épouses. Ce modèle distingue la migration de travail (celle des hommes), de la migration familiale (celle des femmes) en supposant que « *les migrations de travail impliquent le mouvement d'hommes essentiellement, alors que les migrations familiales sont surtout le fait de femmes et d'enfants, rejoignant leur père ou mari*<sup>8</sup> ». Ce schéma d'étude considère la migrante d'après son rôle d'épouse et de mère et ne vise pas son insertion sur le marché du travail. Dès lors, les migrantes sont enfermées dans un rôle passif et leur mouvement n'est vu que comme une mobilité d'accompagnement du père ou du mari. D'ailleurs, pendant un certain temps, l'obtention d'un visa de regroupement familial pour une femme était conditionnée par l'interdiction de travailler dans le pays d'accueil.

Étudier les migrations des femmes sous cet angle est assez réducteur et ne permet pas d'appréhender toute la réalité d'un phénomène aussi complexe. De plus, les migrations de femmes ne se limitent pas exclusivement à l'accompagnement de proches, puisque certaines migrent seules, tandis que d'autres qui rejoignent leur mari, finissent par s'insérer sur le marché de l'emploi. Cette approche a cependant le mérite de reconnaître aux femmes immigrées leur rôle d'intégration dans la mesure où leur présence auprès d'hommes immigrés, en assurant l'unité familiale, est porteuse d'intégration, les femmes assumant alors la transition entre identité culturelle locale et identité culturelle d'origine.

#### - Marché du travail

La féminisation des flux migratoires s'est accentuée depuis le début des années 1990. Alors que pendant longtemps la migration féminine s'est effectuée dans le cadre du regroupement familial, elle est aujourd'hui majoritairement comme celle des hommes, une migration de travail. Les modèles explicatifs s'appuyant sur les migrations féminines de travail s'articulent pour l'essentiel autour des migrantes occupant des emplois domestiques, des emplois liés aux soins et à la prise en charge de personnes et la prostitution. Ces modèles soulignent le caractère autonome des migrations des femmes qui cherchent à accroître leur indépendance économique et décisionnelle.

Les premières études au sujet des migrantes occupant des emplois domestiques ont été effectuées dès les années 1960-70, d'abord pour ce qui est de la migration interne, puis une

---

<sup>7</sup> G., Caselli, Vallin J. et Wunsch G. dir., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, Vol. IV, Les déterminants de la migration*, Ed Ined, Paris, p.74.

<sup>8</sup> S., Vause, 2009, « *Genre et migrations internationales Sud-Nord, une synthèse de la littérature* », Université Catholique de Louvain, p.13.

décennie plus tard, en ce qui concerne la migration internationale. Les « *emplois domestiques sont majoritairement occupés par les femmes* »<sup>9</sup> qui constituent une main d'œuvre plus docile et flexible que la main d'œuvre masculine. De ce fait, elles sont davantage sollicitées pour un travail à temps plein et vivent chez leurs patrons, pour pouvoir prendre en charge aussi bien les tâches ménagères quotidiennes que s'occuper des enfants et même des personnes âgées, tout en permettant aux femmes des pays d'accueil de pouvoir travailler, elles aussi, à l'extérieur. La migration comporte alors des avantages, aussi bien pour les femmes qui émigrent que pour celles de la zone d'accueil. Le PNUD affirme à ce propos que la migration tend à accroître la participation des femmes au marché du travail dans la mesure où les femmes immigrées, en gardant les enfants des mères du pays d'accueil, permettent à ces dernières d'occuper des postes de travail hors de chez elles<sup>10</sup>.

Dans les pays d'accueil, les femmes travaillent aussi dans les métiers de la santé et le vieillissement de la population dans toute l'Europe occidentale augmente très fortement la demande dans ce secteur. Le concept de « *global care chain* » résume l'approche selon laquelle les migrantes occupent les emplois liés aux soins et à la prise en charge de personnes. Au sujet des migrantes impliquées dans la prostitution, Vause fait remarquer que « *d'un point de vue quantitatif, le commerce du sexe est moins important, et il a également généré un nombre nettement plus réduit de recherches empiriques* »<sup>11</sup>, en raison de la sensibilité du sujet, du caractère clandestin de la prostitution et de la forte mobilité géographique des femmes impliquées.

Néanmoins, la prostitution de camerounaises hors des frontières nationales est avérée. Guillemaut<sup>12</sup> situe en 1995 les premières arrivées en France de prostituées d'origine camerounaise. D'après cette auteure, les femmes de cette vague provenant en outre du Ghana, ont très vite développé des stratégies pour la régularisation de leur situation. Elles travaillent ainsi de façon indépendante et ce qu'elles gagnent sert à investir dans leur pays d'origine et à assurer la scolarité des enfants. La plupart de ces femmes militent d'ailleurs dans des associations pour construire des écoles en Afrique, lutter contre le Sida, aider les enfants déshérités, etc.

Leur décision de quitter leur pays d'origine s'est faite de manière autonome, parfois avec l'assentiment ou la pression de la famille. Certaines sont parties en sachant qu'elles allaient travailler dans l'industrie du sexe en Europe. D'autres ont été abusées sur la nature du travail qu'elles devraient effectuer, ayant été piégées par des annonces de mariage sur des sites Internet ou par les pages « Correspondances » de certains magazines.

### - **Stratégies familiales**

Ces approches mettent en exergue le caractère stratégique et collectif de la migration, notamment du point de vue de la prise de décision migratoire qu'elles considèrent comme une affaire collective et non individuelle. Cependant, les stratégies individuelles et collectives sont souvent combinées : « *beaucoup de femmes célibataires qui ont un projet de mobilité sociale individuelle, souhaitent également contribuer à l'amélioration de la situation économique et*

---

<sup>9</sup> S., Vause, 2009, p.19.

<sup>10</sup> PNUD, 2009, *Rapport mondial sur le développement humain 2009, Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, 237 p.

<sup>11</sup> S., Vause, 2009, p.25.

<sup>12</sup> F., Guillemaut, 2009, « Prostitution et immigration, une histoire conjointe » [www.vacarme.org/article1711.html](http://www.vacarme.org/article1711.html) (Consulté le 20 juin 2013)

*sociale de leur famille dans le pays d'origine. De même, certaines femmes, qu'elles soient mariées ou pas, incluent dans leur stratégie familiale une composante individuelle*<sup>13</sup>. Néanmoins, les stratégies familiales découlent généralement de décisions prises par le membre du ménage le plus influent et parfois ces décisions ne sont pas équitables pour tous les membres du ménage de sorte que tous n'ont pas la même chance ou le même risque d'émigrer.

#### - Réseaux migratoires

Les réseaux sociaux facilitent énormément la migration en en réduisant les coûts. Parce que la migration comporte des risques plus importants pour les femmes, les réseaux sont davantage déterminants pour leur migration que celle des hommes. Pour cette raison, la probabilité de migrer peut être différente pour les hommes et les femmes, parce que les coûts, les risques et les bénéfices liés à la migration diffèrent selon le genre. Cela se justifierait par le « *fait que les femmes sont plus vulnérables que les hommes, et qu'il est nécessaire de s'assurer que quelqu'un les prenne en charge dès leur arrivée dans le pays d'accueil* »<sup>14</sup>.

En résumé, aucune approche théorique ne peut être jugée supérieure aux autres car, ces approches se complètent et abordent des aspects différents, mais inter reliés, d'une réalité multidimensionnelle unique, qui est la migration internationale féminine. Pour mieux analyser ce phénomène, ce n'est donc pas à travers une théorie unique mais, en prenant en considération les multiples facteurs explicatifs qui peuvent être économiques, politiques ou sociologiques.

#### IV- Revue de la littérature

La migration féminine constitue l'une des variables les moins connues et les moins étudiées en Afrique Centrale en générale et au Cameroun en particulier, où la question de leur composition démographique, sociale et sociologique se pose avec acuité. Les travaux de certains auteurs ont retenu notre attention.

Moriba Touré et Oyeyemi Fadayomi<sup>15</sup>, abordent le problème de l'immigration interne et internationale en Afrique et leurs impacts sur les politiques de développement, le processus d'urbanisation et la crise des zones rurales. Les auteurs débouchent sur le fait que l'immigration en Afrique est un facteur important du développement économique et des équilibres entre les régions mais constitue un handicap pour les politiques de développement; d'urbanisation et une épreuve pour les infrastructures socio-économiques des villes.

Elise Fedine Comoé<sup>16</sup> dans sa thèse sur les relations de genre et la migration en Côte-d'Ivoire accorde une importance aux migrations féminines. Son travail démontre que la femme est un peu oubliée et négligée, alors qu'elle est concernée par ces mouvements. Elle ressort également la relation entre genre et migration depuis le lieu de départ jusqu'à l'insertion à l'arrivée. La particularité de sa recherche, est qu'elle aborde les migrations féminines de façon globale dans le contexte africain.

---

<sup>13</sup> S., Vause, 2009, p.27.

<sup>14</sup> Ibid., p.30-31.

<sup>15</sup> Moriba Touré et Oyeyemi Fadayomi (eds), 1993, *Migrations et urbanisation au sud Sahara. Quels impacts sur les politiques de développement ?*, Dakar, Codesria., pp. 28-39.

<sup>16</sup> Comoe Fedine E., 2006, *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire. De la décision de migrer à l'insertion du marché du travail*, in <http://www.ceetum.umontreal.ca/pdf>, consulté le 10 avril 2014.

Picouet Hervé Domenach et Michel Picouet<sup>17</sup>, étudient la mobilité humaine. Ils abordent plusieurs aspects de la migration à savoir les typologies migratoires, les conséquences démographiques du processus de la mobilité des hommes, les implications, notamment sur le marché du travail et les différentes mutations sociales qu'elles provoquent. Par ailleurs, ils dégagent l'impact des migrations sur les mesures politico-institutionnelles et les conséquences environnementales sur les lieux d'accueil.

Evina Akam et Mimche H.<sup>18</sup> expliquent que les flux migratoires progressent de façon différenciée selon le sexe. Selon eux, on observe de plus en plus des migrations féminines en solitaire traduisant les changements dans les statuts féminins au sein de la société camerounaise. Les travaux de ces auteurs sont importants dans la mesure où il nous permet de confirmer la thèse selon laquelle les femmes camerounaises migrent de plus en plus de façon autonome.

Dans une étude empirique portant sur divers pays du tiers monde, Chant<sup>19</sup> montre que le genre est présent dans tout le processus migratoire. L'auteur dégage plusieurs points caractéristiques qui décrivent les liens entre les relations de genre et les comportements migratoires. Parmi ces points, il y a lieu de citer : la forte indépendance des hommes par rapport aux femmes, la vulnérabilité des femmes migrantes, l'inégalité d'accès au travail à l'étranger, l'attachement des femmes au pays d'origine à travers les transferts.

À la lumière de tout ce qui précède, il semblerait qu'aucune étude scientifiquement menée, n'a été consacrée à la migration des femmes camerounaises. Néanmoins, ces travaux sont utiles dans la mesure où ils permettent de baliser le champ d'investigation, afin d'affiner notre problématique et d'avoir une idée claire sur le phénomène de la migration féminine.

## **V- Problématique**

Les changements socio-économiques et politiques qui ont secoué la plupart des pays depuis une trentaine d'années ont fortement contribué à l'intensification et à la diversification des flux migratoires. L'une des manifestations de cette diversification est la féminisation des flux migratoires, pour des raisons économiques, entre autres. Pourtant, pendant longtemps et aujourd'hui encore, de nombreuses études portant sur les migrations se sont focalisées sur les hommes. Les modèles explicatifs du phénomène migratoire étant basés sur des motifs économiques, on pensait que les femmes contribuaient peu aux migrations de travail. Elles se contenteraient d'un rôle de migrantes dépendantes et passives, dont la mobilité dans le cadre du regroupement familial est fortement tributaire des migrations actives des hommes. Aujourd'hui pourtant, la migration féminine est majoritairement, comme celle des hommes, une migration de travail. Le Cameroun est à la fois un pays d'émigration, d'immigration et de transit où les flux migratoires ne sont pas l'affaire exclusive des hommes. Les femmes y représentent environ la moitié des migrants internationaux, d'où la question de savoir quels sont les enjeux de l'émigration internationale des femmes à partir du Cameroun ?

## **VI- Hypothèses**

Cette recherche repose sur l'hypothèse générale selon laquelle le contexte de résidence, les conditions de vie des ménages, le processus migratoire et les caractéristiques

---

<sup>17</sup> Domenach et Picouet, 1995, *Les migrations*, Paris, PUF.

<sup>18</sup> Evina Akam et Mimche H., 2009, « Les mouvements migratoires au Cameroun », in Fabien Eboussi Boulaga et al. (dir.), *L'Etat du Cameroun 2008*, Éditions terroirs, Yaoundé, Cameroun p.487.

<sup>19</sup> Chant S., 1992, *Gender and Migration in Developing Countries*, London and New York, Bellhaven Press

sociodémographiques des femmes influencent leur émigration internationale. Cinq hypothèses spécifiques sont formulées à partir de notre analyse. Elles sont les suivantes :

**H 1 :** Nous postulons d'une part que les migrations s'effectuent d'abord du milieu rural vers le milieu urbain, ensuite du milieu urbain vers les autres pays. D'autre part, les femmes qui résident en milieu urbain bénéficient d'un processus de socialisation et de capacitation qui leur offre plus d'opportunités quant à l'émigration internationale. On s'attend alors à ce que les femmes résidant en milieu urbain aient une propension à l'émigration internationale plus élevée que celles résidant en milieu rural.

**H 2 :** Le développement déséquilibré des régions est susceptible de créer des régions de forte immigration interne, qui deviennent à leur tour des réservoirs de candidats à l'émigration internationale. De ce fait, il existe une émigration internationale féminine différentielle en fonction de la région de résidence : certaines régions sont plus pourvoyeuses de migrantes internationales que d'autres.

**H 3 :** La migration internationale nécessite la mobilisation de ressources économiques dont seules les personnes qui en sont capables peuvent s'en acquitter. Par conséquent, la propension à l'émigration internationale féminine augmente au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage s'améliore ; en d'autres termes, la proportion d'émigrées croît avec le niveau de vie des ménages.

**H 4 :** L'amélioration du bien-être par la migration internationale suppose une insertion socioprofessionnelle réussie qui passe par le savoir et le savoir-faire dont dispose la migrante. Il en découle que le niveau d'instruction discrimine l'émigration internationale féminine : plus le niveau d'instruction des femmes est élevé, plus elles ont tendance à émigrer.

**H 5 :** Les femmes émigrent plus lorsqu'elles sont jeunes et célibataires ou encore lorsqu'elles deviennent veuves ou séparées, aux âges avancés. Il existe donc une émigration internationale féminine différentielle selon l'âge et la situation matrimoniale, davantage favorable aux jeunes femmes célibataires et aux femmes âgées, veuves ou séparées.

## **VII- Objectifs**

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'évolution et les enjeux de l'émigration internationale féminine au Cameroun dans le temps et dans l'espace.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ./ Présenter le contexte de la migration au Cameroun;
- ./ Décrire les caractéristiques des femmes qui ont effectué une émigration internationale;
- ./ Identifier et hiérarchiser selon leur pouvoir explicatif, les facteurs sociodémographiques et économiques qui affectent l'émigration internationale féminine d'origine camerounaise;
- ./ Établir le rapport entre migration féminine et développement;
- ./ Présenter les défis liés à la migration des femmes.

## **VIII- Méthodologie**

La conduite de ce travail nécessitera l'adoption de plusieurs techniques et une exploitation judicieuse des sources écrites et orales. Ainsi, il sera question de recueillir des données et des témoignages et de les analyser. La collecte de ces données prendra en compte une diversité de sources, à l'instar des sources inédites, des ouvrages et des sources orales.



Le traitement critique des diverses informations collectées se fera selon une approche diachronique, thématique, chronologique et pluridisciplinaire, pour mieux cerner la problématique de l'émigration internationale féminine d'origine camerounaise. Ainsi, l'approche diachronique nous permettra d'étudier les faits dans leur dynamique d'évolution. Elle a permis pour le cas d'espèce d'étudier la situation de la migrante dans le temps et dans l'espace.

Par ailleurs, l'approche combinatoire thématique et chronologique, nous permettra de réaliser une analyse et un traitement plus profonds des interdépendances et interactions entre les vagues de migrations pendant les différentes périodes qui se sont succédés depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Il s'agit selon cette option de mieux circonscrire l'objet de notre étude et de situer sa rationalité par rapport au contexte d'une part et à la longue durée d'autre part.

En ce qui concerne l'approche pluridisciplinaire, elle nous permettra d'intégrer les sciences géographique, sociologique, anthropologique et statistique dans la reconstitution des faits relatifs à la dynamique historique des migrations féminines d'origine camerounaise. Théophile Obenga apporte d'autres précisions sur cette collaboration nécessaires entre l'histoire et les autres sciences en ces termes :

Les historiens de demain, ouvriers et artisans de la Nouvelle Histoire doivent beaucoup attendre des sciences de la terre, des sciences de l'espace, de la Biologie, de l'Anthropologie, de la Psychologie, de la Sociologie, de l'Esthétique et de la dialectique. Les fouilles, les textes et les enquêtes ne suffisent plus totalement pour exposer la Geste Humaine dans le monde, son progrès, son assise extraordinaire<sup>20</sup>.

S'agissant de la géographie, elle nous permettra de présenter le milieu géographique de notre étude et à cadrer le champ du déploiement des migrantes camerounaise. La sociologie et l'anthropologie, nous permettrons d'expliquer le comportement social des individus, le vécu et leurs actions dans un environnement déterminé.

## **IX- Plan provisoire**

La première partie qui abordera, « les principaux déterminants de la migration des femmes », met en perspective les mobilités des femmes camerounaise vers l'Europe et vers l'Afrique dans le contexte des migrations internationales et de la mondialisation. Elle examine les facteurs incitatifs-attractifs de la migration des femmes.

La deuxième partie qui traitera de la « migration féminine légale ou migration de travail », identifie les caractéristiques principales des migrantes légales et analyse quelques séquences de leur vie quotidienne. Cette partie aborde également la place des migrantes sur le marché du travail, l'impact de l'emploi salarié sur les rôles domestiques et le pouvoir des femmes au sein de la famille. Cette partie explore le mode de vie des femmes migrantes dans le pays d'accueil et leurs capacités d'intégration à travers leurs accès à l'éducation, aux services de santé, à la culture et au politique.

La quatrième partie qui présentera la « Migration et développement : femmes migrantes agents de développement économique », met en exergue la contribution économique et sociale des migrantes dans les pays d'accueil et surtout dans les pays d'origine. L'apport des transferts des migrantes et les canaux utilisés, leur capacité d'investisseurs dans leur pays d'origine, le

---

<sup>20</sup> T. Obenga, 1980, *Pour une Nouvelle Histoire*, Paris, Présence Africaine, p. 11.

recours à leur expertise et leur mobilisation dans les associations de développement seront également étudiés.

## **X- Bibliographie indicative**

Caselli G., Vallin J. et Wunsch G. dir., 2003, *Démographie : analyse et synthèse, Vol. IV, Les déterminants de la migration*, Ed Ined, Paris, 225 p.

Chant S., 1992, *Gender and Migration in Developing Countries*, London and New York, Bellhaven Press

Chapman M., et M. Prothéro, 1995, *Circulation in population movement*, Paris, PUF, p. 31.

OIM, 2010, *Étude sur le dispositif juridique, les politiques et pratiques de gestion de la migration de travail au Cameroun, Yaoundé*, 74 p

Comoe Fedine E., 2006, *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire. De la décision de migrer à l'insertion du marché du travail*, in <http://www.ceetum.umontreal.ca/pdf>, consulté le 10 avril 2014.

Domenach et Picouet, 1995, *Les migrations*, Paris, PUF.

Evina Akam et Mimche H., 2009, « Les mouvements migratoires au Cameroun », in Fabien Eboussi Boulaga et al. (dir.), *L'Etat du Cameroun 2008*, Éditions terroirs, Yaoundé, Cameroun pp. 479-492.

Guillemaut F., 2009, « Prostitution et immigration, une histoire conjointe » [www.vacarme.org/article1711.html](http://www.vacarme.org/article1711.html) (Consulté le 20 juin 2013)

Moriba Touré et Oyeyemi Fadayomi (eds), 1993, *Migrations et urbanisation au sud Sahara. Quels impacts sur les politiques de développement ?*, Dakar, Codesria., pp. 28-39.

Obenga T., 1980, *Pour une Nouvelle Histoire*, Paris, Présence Africaine

PNUD, 2009, *Rapport mondial sur le développement humain 2009, Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, 237 p.

Rey M., 1993, « Enjeux éducatif des migrations » in Université de Lausanne, *Les migrations internationales*, cours générale au public, Dijon, Payot Lausanne, 72 p.

Vause S., 2009, « Genre et migrations internationales Sud-Nord, une synthèse de la littérature », Université Catholique de Louvain, 51p.